

TARIFS LOCATION - GERANCE ET TRANSACTION APPLICABLES A PARTIR DU 1er JUILLET 2022

prix maximums facturés

Gestion	HT	TTC
- Honoraires de gestion courante (calculés sur les encaissements)	5,00%	6,00%
- Conservation du dépôt de garantie par le bailleur (calculé sur les encaissements)	/	0,50%
- Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées	/	3,00%
Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)		
- Frais afférents à la visite du locataire, à la constitution de son dossier, à l'analyse de la solvabilité et à la rédaction du bail : (Montant appliqué au locataire et au bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué) (1) Zone tendue	8,33 €/M ²	10,00 €/M ²
- Frais afférents à la visite du locataire, à la constitution de son dossier, à l'analyse de la solvabilité et à la rédaction du bail : (Montant appliqué au locataire et au bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué) (1) Zone très tendue	10,00 €/M ²	12,00 €/M ²
- Frais d'établissement d'un état des lieux : Montant appliqué au locataire et au bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué (1) -	2,50 €/M ²	3,00 €/M ²
- Honoraires d'entremise - négociation - publicité : Montant à la charge exclusive du bailleur (prix exprimé en % du montant du loyer annuel hors Charges) - Honoraires d'entremise - négociation - publicité : Montant à la charge exclusive du bailleur	1,67%	2,00%
Honoraires de location parking ou garage		
- Honoraires de location forfaitaires partagés (50% locataire / 50 % propriétaire)	166,67 €	200,00 €
Honoraires de location local professionnel ou commercial (à la charge du locataire)		
- Honoraires d'entremise - négociation - visite - constitution du dossier - rédaction du bail : (% du montant du loyer triennal hors Charges)	5,00%	6,00%
Honoraires Etat des lieux partagés par moitié (Bailleur et Locataire)	133,33 €	160,00 €
Actes techniques (à la charge du propriétaire)		
- Honoraires sur Travaux : gestion, suivi et contrôle de l'intervention calculés sur le montant HT des travaux Suivi de travaux courants et menues réparations jusqu'à 350 € HT A partir de 351 € jusqu'à 1500 € HT Supérieur à 1501 € HT	 25,00 € 3,33%	 inclus 30,00 € 4,00%
- Contrôle de l'exécution des travaux réalisés par le locataire suite à l'octroi d'une gratuité de loyers		Vacation(s)
- Suivi sinistre, déclaration assurance, représentation expertises, suivi travaux remise en état		Vacation(s)
- Constitution et suivi du dossier pour obtention d'une subvention ou un prêt		Vacation(s)
- Réception logement neuf auprès du promoteur et suivi des levées de réserves		Vacation(s)
- Représenter le mandant et participation aux Assemblées Générales		Vacation(s)
Prestations de bureau, contentieuses et administratives (à la charge du propriétaire)		
- Frais d'ouverture, de constitution et de transmission du dossier à l'huissier ou avocat dans le cadre d'un sinistre pour loyers impayés	125,00 €	150,00 €
- Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie, bailleur et locataire (avenant et/ou renouvellement)	83,33 €	100,00 €
- Frais de déclaration TVA par trimestre	33,33 €	40,00 €
- Gestion des lots occupés par le propriétaire et/ou non remis à la location	83,33 €	100,00 €
- Elaboration et transmission de l'état préparatoire à la déclaration des Revenus Fonciers	50,00 €	60,00 €
- Assistance, commande et suivi des diagnostics immobiliers	25,00 €	30,00 €
- Vacances • Vacation horaire (Heures ouvrables : 9h30 - 12h / 14h - 18h) • Vacation horaire (Hors Heures ouvrables)	 50,00 € 100,00 €	 60,00 € 120,00 €
HONORAIRES TRANSACTION		
Prix de vente < 80.000 € :	4,167 €	5,000 €
de 80.001 € à 250.000 € :	5,83%	7%
de 250.001 € à 450.000 € :	5%	6%
de 450.001 € à 650.000 € :	4,58%	5,50%
de 650.001 € à 900.000 € :	4,17%	5%
Prix de vente > à 900.000 € :	3,75%	4,50%